



Fondation **AJD**
Maurice Gounon

Fondation AJD, une réponse pour chacun

OFFRE INTERNE

Chef.fe de service
CDI – Temps plein - F/H

Vous aimez aller à la rencontre des autres ?

*Vous avez envie de travailler dans une entreprise
à taille humaine dans le secteur social ?*

Alors nous vous attendons ! La Fondation AJD recrute un.e chef.fe de service pour son établissement **ORIGAMIE** à **GUERET**.

ORIGAMIE

Notre établissement assure l'accueil et l'accompagnement de Mineurs et majeurs Non Accompagnés confiés par le département de la Creuse. Les jeunes sont accueillis au sein d'appartements en diffus sur différentes villes du département.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du.de la directeur.trice-adjoint.e du Territoire AJD Creuse, le.la chef.fe est porteur.teuse de l'éthique et des valeurs de la Fondation.

Il.elle a pour mission l'encadrement des équipes concourant à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes accueillis.

En s'appuyant sur son expertise ainsi que sur les activités du service, il.elle garantit la bonne mise en œuvre des activités socio-éducatives engagées auprès des jeunes accompagnés et des projets personnalisés.

Gestion et animation du personnel

- L'équipe éducative ainsi que les coordinateurs.trices sont placés sous son autorité hiérarchique ;
- Organise le temps de travail des équipes et assure le suivi des plannings horaires, des congés, arrêt maladie, formation... ;
- Transmet les éléments nécessaires à l'élaboration des salaires (absences, indemnités) ;
- Réalise les entretiens annuels et professionnels des salariés dont il.elle est le supérieur hiérarchique ;
- Participe à la mise à jour des DUERP ;
- Veille au respect des dispositions en vigueur relatives au droit du travail et contrôle les temps de travail des salariés ;
- Assume la responsabilité pédagogique des stagiaires d'école ;
- Garantit de la fluidité de l'information au sein des équipes et la qualité des écrits professionnels ;
- Participe au recrutement ;
- Emet un avis sur les sanctions disciplinaires à l'égard du personnel. Les mesures de licenciement restent de la seule compétence du directeur et de la direction générale ;
- Emet un avis sur l'élaboration du plan de formation, en référence aux orientations de l'établissement, de la fondation et de l'évolution législative.

Relation avec les personnes accompagnées

- Assure l'élaboration et le suivi des outils de la loi 2002-2 (hors projet d'établissement qui reste à la charge de la direction) ;
- Assure et organise la participation des personnes accompagnées à la vie de l'établissement (CVS, groupe d'expression, recueil d'avis) ;
- Garantit la bonne mise en œuvre du projet d'établissement, des processus d'accueil et d'accompagnement ainsi que des projets personnalisés des personnes accompagnées ;
- Garantit l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions collectives ;
- Met en œuvre des outils méthodologiques permettant le suivi et l'évaluation des actions éducatives et d'animation dans le cadre de la démarche qualité ;
- Coordonne et le cas échéant assure le lien effectif avec d'autres intervenants extérieurs participant directement au processus d'accompagnement des personnes accueillies.
- Garantit une relation de qualité avec les services de l'ASE ;
- Contribue à l'information et au traitement des événements indésirables ;
- Encadre la préparation des activités internes et extérieures à l'établissement (ateliers, loisirs, séjours et camps) en s'assurant de la sécurité des lieux auprès des prestataires et par des visites sur site.

Gestion financière, administrative et logistique

- Rend compte de l'activité de l'établissement (reporting, rédaction rapport d'activité, CR, évaluation de la qualité des accompagnements, etc.) ;
- Tient à jour et garantit les données d'activité nécessaires à la facturation mensuelle ;
- Procède directement aux achats courants liés à la prise en charge des personnes accompagnées (achat quotidien, loisirs, scolaire etc.) dans la limite d'un montant fixé et alloué par la direction et dans le respect des procédures de l'établissement ;
- A procuration sur un compte bancaire de l'établissement et rend compte des engagements pris, dans le respect du budget alloué ;
- Contrôle les dépenses en lien avec les activités éducatives de son service et rend compte à la direction ;

- En lien avec la direction et la direction générale, contribue à la gestion du parc immobilier locatif dans le respect du budget alloué tout en répondant au mieux aux besoins des jeunes accompagnés ;
- Contribue à la remontée des besoins en vue des élaborations budgétaires.

Vie institutionnelle

- Participe à l'élaboration du projet d'établissement / de service et le met en œuvre ;
- Impulse les dynamiques institutionnelles, participe aux manifestations ou rencontres organisées par l'établissement et/ou la Fondation AJD ;
- Participe aux réflexions et développement des relations inter-établissements à caractère social ;
- Développe les réseaux et les partenariats d'action ;
- Représente l'établissement auprès des instances extérieures sur délégation de la direction ;
- En matière d'hygiène et de sécurité des biens et des personnes, alerte et émet des préconisations à la direction sur toutes situations susceptibles de porter atteinte à l'intégrité physique ou psychique des salariés et des personnes accompagnées.

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- Le.la chef.fe de service assure des astreintes cadres selon un planning pré établi et réparti sur l'ensemble des cadres du Territoire AJD Creuse. Dans ce cadre, il.elle doit proposer un appui aux professionnels dans la prise de décision et décide quand cela s'avère nécessaire, y compris en intervenant directement. En cas de fait grave, il.elle doit prévenir le.la directeur.trice du Territoire AJD Creuse.

PROFIL SOUHAITE

Savoir

- Connaître la réglementation du secteur de la protection de l'enfance et de la régularisation du séjour des étrangers ;
- Connaître les acteurs institutionnels et de terrain ;
- Management des équipes et conduite de projets.

Savoir-être

- Avoir un devoir de confidentialité et de discrétion sur la totalité des éléments connus de la situation sociale et familiale des personnes accueillies et des salariés de l'établissement
- Adopter une posture qui s'inscrit dans le respect des publics accueillis et des professionnels ;
- Avoir le sens des relations humaines pour travailler avec un public varié ;
- Etre attentif au maintien de relations respectueuses avec et entre les salariés ;
- Savoir prendre du recul, faire face à des situations imprévues ;
- Faire preuve de structuration et d'organisation ;
- Etre force de proposition et emmener les équipes pour faire évoluer les pratiques en lien avec les différents objectifs de l'établissement ;
- Etre en capacité de mesurer l'urgence et la réponse à apporter.

Savoir-faire

- Rédiger des écrits professionnels ;
- Rendre compte à l'oral et à l'écrit de l'activité ;

- Produire des outils méthodologiques structurant le travail des professionnels, dans le respect du projet d'établissement ;
- Maîtriser les outils informatiques utilisés dans la Fondation et dans le secteur (word, excel, logiciel de l'usager et de gestion des temps, etc.) ;
- Apporter un appui technique aux professionnels (animation d'espace de réflexion et d'échanges autour de thèmes qui préoccupent les professionnels) ;
- Développer les compétences individuelles et collectives des membres de l'équipe ;
- Alerter la direction en cas de difficultés rencontrées dans le fonctionnement de l'établissement.

Qualification de niveau VI (Bac +3/4, Master) souhaitée avec 2 années d'expérience professionnelle dans cette fonction

Définition du poste :

- **Poste à pourvoir dès que possible**
- CDI à temps complet, basé sur Guéret
- Rémunération en fonction du profil et de l'expérience selon la convention collective de Mars 1966

Les avantages :

- Congés trimestriels ;
- RTT ;
- Tickets Restaurant ;
- Ségur (+ 183 € net/mois) ;
- Avantages CSE (chèques vacances ou chèques cadeaux ou remboursement de licence au choix du salarié, etc.)

Merci d'adresser votre candidature, CV et lettre de motivation, à l'intention de

Jean-Pierre BERTHON directeur du Territoire AJD Creuse :

par mail : origamie@fondation-ajd.com

Ou par courrier : 5 place de l'Ancienne Mairie 23000 GUERET

La Fondation AJD Maurice Gounon

La Fondation AJD Maurice Gounon, créée en 1943, compte une vingtaine d'établissements et services à caractère social dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes. Reconnue d'utilité publique et certifiée « Don en Confiance », elle emploie près de 300 salariés et accueille près de 5 000 personnes chaque année. Elle lutte contre les inégalités, l'injustice, l'abandon et l'exclusion sociale dans toute la région.